

## Viarmes : la ville veut une nouvelle école et une maison médicale

Dans le cadre de la révision du plan local d'urbanisme, la municipalité consulte la population pour déterminer les orientations à prendre d'ici 2030.



Viarmes. Dans le cadre de la consultation organisée par la municipalité, une première réunion publique a eu lieu pour recueillir l'avis de la population. L'P.Y.T.C.

Par **Thibault Chaffotte**

Le 7 juin 2018 à 16h01

À quoi ressemblera Viarmes à l'horizon 2030 ? Le plan aménagement et de développement durable (PADD) a pour but de répondre à cette question. Ce document est en cours d'élaboration dans le cadre de la révision du Plan local d'urbanisme (PLU) et fait l'objet d'une consultation auprès des habitants. Elle doit se poursuivre jusqu'à la fin de l'année.

Près de 2 400 formulaires ont été adressés à la population afin de connaître ses attentes. La municipalité et le cabinet Actipolis, mandaté

pour conduire ce projet, ont déjà reçu 246 réponses. « Les expressions qui sont revenues le plus souvent c'est l'esprit village et la tranquillité de la commune », indique Emmanuel Decheron, urbaniste au cabinet Actipolis. Les habitants ont aussi plaidé pour conservation du commerce local, des meilleures conditions de circulations et de stationnement et une offre de transport en commun améliorée. Ils souhaitent aussi davantage de cheminements piétons et que ceux-ci soient mieux sécurisés.

Parmi les orientations prévues par le PADD figure le renforcement du niveau d'équipement. Il est prévu de créer un nouveau gymnase, une maison médicale et un nouveau groupe scolaire. « Vers 2020-2021, de l'espace va se libérer avec l'Ehpad du centre-ville et l'Ehpad du carrefour Kennedy », indique le maire, William Rouyer (DVD). L' élu évoque également l'avenir de la gendarmerie située en centre-ville et qui doit être remplacée par un nouvel équipement actuellement en construction à la limite d'Asnières-sur-Oise. « Ça va permettre de faire évoluer le commerce », souligne-t-il.

Le PADD prévoit également de maîtriser le développement de la ville à l'intérieur de l'enveloppe urbaine, d'améliorer l'attractivité, de favoriser les modes de transport alternatif, diversifier l'offre de logement et préserver les espaces naturels et agricoles. Après une première réunion publique, les habitants peuvent continuer à apporter leur point de vue grâce au registre mis à disposition à la mairie et au [formulaire](#) disponible sur le site Internet de la municipalité. Par ailleurs, [une exposition](#) expliquant la procédure de révision du PLU est en cours à la mairie. Une autre réunion publique doit se tenir en novembre.

[VOIR LES COMMENTAIRES](#)